

Demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique Fiche « mission »

→ Intitulé de la mission

Promouvoir l'égalité des chances et favoriser l'accès des élèves aux parcours d'excellence à l'Université de Strasbourg

→ Lieu(x) de réalisation de la mission :

France :

- Commune(s) : Strasbourg
- Département (s) :
- Région(s) : Grand-Est
- Collectivité d'outre-mer :
- France entière

Union Européenne

Hors Union Européenne

→ Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

→ Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La mission se déroule au sein de Sciences Po Strasbourg. Le volontaire participera au programme PEI « Terminale ». Inscrit dans une optique d'égalité des chances, labellisé « cordée de la réussite », ce programme s'adresse aux lycéens touchés par des inégalités sociales, culturelles et territoriales, issus d'établissements situés en zone rurale isolée ou en QPV. Il a pour objectif de cultiver les ambitions de ces élèves et d'encourager la poursuite d'études supérieures ambitieuses.

Le volontaire aura pour mission de promouvoir les programmes auprès des publics-cibles, ainsi que d'organiser et d'animer les stages de regroupement à Sciences Po organisés au bénéfice des lycéens issus de toute la région Grand-Est.

Il/elle participera également au programme PEI « Collège » et aura pour mission de promouvoir la connaissance de l'Union Européenne, de ses enjeux et de ses actions, auprès de collégiens issus des collèges REP et REP+ de l'académie de Strasbourg.

Pour plus de renseignements sur le programme PEI, le site suivant peut être consulté : <https://www.sciencespo-strasbourg.fr/notre-ecole/nos-valeurs/diversite-sociale-democratisation>.

→ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

- Se rendre dans les lycées pour présenter les parcours universitaires aux lycéens, et les actions menées dans le programme
- Favoriser l'engagement des étudiants tuteurs
- Accueillir les lycéens à Sciences-Po et favoriser leur épanouissement dans le programme
- Organiser et accompagner les animations proposées aux lycéens lors des trois semaines de regroupement organisées à Sciences Po : sorties culturelles et de détente, découverte de la ville de Strasbourg
- Organiser et accompagner les sorties culturelles et la visite de Sciences-Po proposées aux collégiens
- Si le volontaire est étudiant, informer les lycéens sur la vie étudiante
- Se rendre dans les collèges pour animer, en collaboration avec les équipes pédagogiques de Sciences-Po et du collège, les ateliers.

→ **De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les agents publics, stagiaires et emplois étudiants de la structure ?**

Dans le cadre de l'extension du programme PEI à la région Grand-Est, les élèves de terminale sont plus nombreux ; ils sont désormais également hébergés durant toutes les semaines de stage à Strasbourg. La mission du volontaire s'inscrit dans ce changement : il pourra accompagner la montée en puissance du nombre de bénéficiaires, et s'assurer du bon accueil des élèves. Ces actions complèteront les missions existantes, notamment celles dévolues à trois emplois étudiants qui seront maintenus.

Comme le programme PEI Collège est engagé ex nihilo, les missions du volontaire de service civique ne peuvent *de facto* pas se substituer à des actions précédemment confiées à d'autres agents. L'action du volontaire se fera en coordination avec celle de l'équipe administrative et pédagogique impliquée dans le programme.

→ **Quels moyens seront affectés à cette mission (identité et coordonnées du tuteur, notamment) ?**

Le volontaire disposera d'un bureau équipé.

Il sera accueilli au sein de l'équipe du programme PEI (Sciences Po Strasbourg), dirigée par Anne-France DELANNAY. Florent TONIUTTI, Gestionnaire logistique et financier du PEI (f.toniutti@unistra.fr) assurera le tutorat du volontaire et l'accompagnera dans ses missions au quotidien.

→ **Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :**

| Nombre de volontaires | Période d'accueil souhaitée (du... au...) | Nombre de mois |
|-----------------------|---|----------------|
| 1 | 01/09/2024 au 30/04/2025 | 8 |

➔ **Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?**

Le volontaire vivra une expérience de mixité sociale au cours de sa mission : il y côtoiera des lycéens et collégiens issus des QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville) et des territoires ruraux isolés, des étudiants de Sciences Po, des membres des équipes pédagogiques et administratives des établissements d'enseignement supérieur et secondaire.

➔ **En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

La mission est accessible à tous les jeunes motivés par l'expérience proposée. En cas de besoin, des formations pourront être proposées aux volontaires dans le cadre de leur service civique.

➔ **Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France ?**

Oui

Non

Structure : Sciences Po Strasbourg

Fiche validée par : Anne-France DELANNAY, Directrice du Programme d'Études Intégrées

Date : 11 février 2024